



DEMANDE D'OCTROI D'UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

Nouvelle demande Prolongation de la carte n° _____

La demande doit être déposée au nom de la personne à mobilité réduite et être signée personnellement. (Prière de remplir le formulaire en majuscule et de signer en noir)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Tél. : _____

Adresse mail : _____

Adresse : _____

NPA, Lieu : _____

Ce formulaire doit nous être retourné avec une photo couleur récente de moins de 5 ans (format passeport 3,5 x 4,5 cm). Sans cette dernière votre demande ne sera pas traitée.

Par courrier :
Service de délivrance de documents au public
Case postale 236
1211 GENEVE 8

Par courriel à l'adresse sddp@police.ge.ch (photo en format « jpg »)

Celui qui, en donnant des renseignements inexacts, en dissimulant des faits importants ou en présentant de faux certificats, aura obtenu frauduleusement un permis ou une autorisation, fera l'objet d'une plainte et sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende (art.97 LCR) et devra s'attendre au retrait ou au refus de l'autorisation (art.16 LCR).

Date : _____ Signature :

(éventuellement représentant légal)

Rapport médical concernant la mobilité réduite

Requérant (nom et adresse) :

.....
.....
.....

Genre de handicap moteur selon le point 3 de la directive de la Commission intercantonale de la circulation routière (CICR):

Le handicap moteur se manifeste par le fait que la personne handicapée ne peut, de manière permanente ou pour une période temporaire d'au moins six mois, se déplacer à pied que sur une distance ne dépassant pas 200 mètres environ, soit avec des moyens auxiliaires spéciaux, soit en étant accompagnée.

Il s'agit là d'une mobilité réduite dont la cause peut être imputable à l'appareil moteur des jambes (handicap direct), au système respiratoire ou sanguin (handicap indirect).

N.B. : l'handicap imputé aux problèmes d'acuité visuelle n'est pas pris en considération.

Genre du handicap :

Moyens auxiliaires utilisés :

2. Durée prévisible du handicap :

- court terme 6 mois
- court terme 1 an
- moyen terme 3 ans
- long terme 5 ans

3. Remarques :

.....
.....
.....

Lieu et date :

Cachet / Signature du médecin :

.....

L'exigence d'un examen par un médecin-conseil reste réservée.

2/2